

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

[Accueil](#)
[Protéger](#)
[Coordonner](#)
[S'engager](#)
[Qui sommes-nous ?](#)
[Chiffres-clés](#)
[Accueil](#) > [Edito - Grégoire Hammelin](#)


Grégoire Hammelin, Président du conseil de la CPAM d'Indre-et-Loire.

2022, un nouveau conseil

2022 a été une année particulière car nous avons renouvelé les organes de gouvernance : le conseil et toutes les commissions qui en découlent. Le nouveau conseil a été installé le 28 avril 2022. Il a été partiellement renouvelé, nous avons donc accueilli avec plaisir de nouvelles têtes. Suite à cette installation, des nouvelles commissions ont été définies.

Il a fallu un temps de dialogue et d'échange pour nous organiser. Pour ma part, j'ai été reconduit dans mon mandat de président du Conseil et ce sera mon dernier. Les nouveaux présidents de commissions et les conseillers vont animer le champ politique de la caisse à travers les commissions qui se tiennent régulièrement.

Nous avons eu plusieurs conseils au cours de l'année, celui d'installation puis d'autres au cours desquels peuvent parfois intervenir des partenaires extérieurs, comme les équipes du CHRU qui sont venues présenter le projet du nouvel hôpital Trousseau. Ces conseils permettent aux membres du conseil de toucher du doigt la finalité de leurs décisions, du champ d'action et de financement de la caisse. Cela donne une vision un peu plus large et directe du rôle central de notre CPAM.

Une année entre crise sanitaire et inflation

2022, a été une année impactée par la crise du Covid. Les conseillers soulignent d'ailleurs l'investissement des salariés de la caisse dans un contexte difficile pour tenir leur rôle de soutien aux assurés. Il y a eu des périodes de pics avec des taux de demandes sans commune mesure, des embauches importantes en renfort et les salariés de la CPAM ont su y faire face.

En commissions sanitaires et sociales nous avons fait face aux urgences mais c'est une charge conséquente qui a été portée par les équipes et qu'il ne faut pas oublier. De plus dans ces commissions, on se rend compte qu'une vraie crise sociale prend la suite de la crise sanitaire avec l'inflation galopante. Les recours portent de plus en plus sur le volet social, les demandes « sanitaires » ont, elles, fortement baissées grâce au 100% santé.

Un espace d'échanges

Le conseil est à la fois un organe politique de décisions mais aussi une instance pratico-pratique pour appliquer localement les directives nationales, que ce soit pour la prévention, ou pour les démarches « Aller vers » qui consistent à faire bénéficier de leurs droits les personnes qui en sont exclues.

Nous avons attribué nos budgets pour les proches aidants, pour le diabète et le cancer en 2022 avec des appels à projets auprès d'associations, et des nouveaux sujets prévus sont pour 2023.

Au travers de nos six conseils de 2022, nous avons pu suivre l'activité de la caisse. Le conseil est aussi un espace d'échanges entre les conseillers qui représentent la société civile et la caisse. Nous avons un conseil plutôt actif avec des conseillers investis dans les commissions. Mais nous sommes et restons aussi tributaires de l'actualité nationale.

Des nouvelles pratiques

Dans la pratique, la mise en place du nouveau conseil a permis de re-questionner nos manières de travailler pour que le conseil puisse prendre rapidement des décisions grâce à un fort travail en amont dans les commissions. Cela va dans le sens du renforcement d'une gouvernance partagée qui valorise le travail de ses commissions.

Les commissions sont moins connues du public mais c'est là où l'on règle beaucoup de problèmes en fonction du cadre qui nous est donné. Nous avons passé trois années difficiles qui nous ont fait travailler autrement avec le télétravail et les nouveaux outils. La sortie de crise sanitaire nous permet de reprendre un nouveau souffle.

Des projets pour 2023

2023 s'annonce plus calme, avec d'autres chantiers. La fin d'année 2022 annonçait déjà de meilleurs indicateurs de production et nous reprenons un rythme normal. Même si l'Assurance Maladie doit aujourd'hui supporter les répercussions financières du « quoi qu'il en coûte » pendant le Covid.

Nous suivons régulièrement les indicateurs CPG, et sur ce début d'année nous sommes plutôt en bonne voie même si nous pouvons toujours nous améliorer. Par exemple, au conseil nous avons adopté de nouvelles méthodes pour entériner les décisions des commissions plus rapidement. Nous sommes en échange permanent avec la direction de la caisse pour apporter les meilleures solutions.

La CPAM est très présente sur le territoire grâce à sa présence dans les France Services et à un bon maillage des CPTS. Les équipes font un bon travail pour accompagner nos assurés sur le territoire. Nous avons un œil constant sur cette offre de soins sur notre département.

Nous suivons également les politiques de prévention, en partenariat avec l'UC-IRSA, particulièrement auprès des publics les plus précaires. Nous avons d'ailleurs des conseillers qui siègent à l'UC-IRSA.


[NOS ACTUALITÉS](#)
[ESPACE PRESSE](#)

SUIVEZ-NOUS :



@CPAM37


 CPAM
D'INDRE-ET-LOIRE

 CPAM
D'INDRE-ET-LOIRE